

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 21-689 modifiant le plan d'urbanisme règlement numéro 16-640 et ses amendements.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 décembre 2021, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 21-689 intitulé :

*« **Projet de règlement numéro 21-689 modifiant le plan d'urbanisme règlement numéro 16-640 et ses amendements afin de modifier l'annexe E (liste des rues reconnues situées hors du périmètre d'urbain le long desquelles la construction peut être autorisée), l'annexe F (liste des rues publiques et privées reconnues en date du 17 janvier 2014) et l'annexe J (délimitation de la zone de production) »;***

2. Une **CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE** se tiendra jusqu'au 4 février 2022, 16h. Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leurs questions et commentaires sur le projet de règlement mentionné ci-haut par courriel à Mme Lise Drouin, directrice générale, au ldrouin@langegardien.qc.ca, ou à les déposer dans la boîte prévue à cet effet au bureau de la Municipalité situé au 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien, Québec, G0A 2K0;
3. Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau (sur rendez-vous uniquement), et sur le site Internet de la Municipalité au www.langegardien.qc.ca (<https://langegardien.qc.ca/les-services/services-en-ligne/bibliotheque>).

Résumé du projet :

Le projet de règlement numéro 21-689 modifiant le plan d'urbanisme règlement 16-640 et ses amendements vise à ajouter de nouvelles rues situées en dehors du périmètre urbain où la construction résidentielle peut être autorisée (Annexe E), d'ajouter de nouvelles rues à la liste des rues publiques et privées reconnues en date du 17 janvier 2014 (Annexe F) et à modifier le titre de l'Annexe J (délimitation de la zone de production).

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 5^e jour de janvier deux mille vingt-deux.

Lise Drouin, g.m.a.
Directrice générale